



Date de mise à jour : 09/09/2013

MASSE D'EAU SOUTERRAINE FRB1G025

Argiles du Kimméridgien

Les aspects méthodologiques ayant permis d'établir la caractérisation de cette masse d'eau sont décrits dans le document "Méthodes et procédures, Aspects communs aux districts du Rhin et de la Meuse".

1. IDENTIFICATION ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE (cf. carte de situation en annexe 1)

(Ancien code : 2025)

Type de masse d'eau souterraine : **Imperméable localement aquifère**

Superficie de l'aire d'extension (km²) :

totale	à l'affleurement	sous couverture
319	319	

Départements et régions concernés :

N° département	Département	Région
55	Meuse	Lorraine

District gestionnaire : **Meuse**

Trans-districts : Surface dans le district (km²) :
 Surface hors district (km²) : District hors rattachement :

Trans-Frontières : Etat(s) membre(s)

Caractéristiques principales de la masse d'eau souterraine **Libre seul**

Caractéristique secondaires de la masse d'eau souterraines :
 Karst Frange littorale avec risque d'intrusion saline Regroupement d'entités disjointes

Limites géographiques de la masse d'eau

Cette masse d'eau correspond à l'entité bdrhf v1 n° 515 des Argiles du Kimméridgien.

Lien avec les zones protégées (cf. détails en annexe 2 le cas échéant)

2. DESCRIPTION - CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES

2.1. DESCRIPTION DU SOUS-SOL

2.1.1. Description de la zone saturée

2.1.1.1 Caractéristiques géologiques et géométriques des réservoirs souterrains

Données non synthétisées.

2.1.1.2 Caractéristiques hydrodynamiques des limites de la masse d'eau

Données non synthétisées.

2.1.2. Description des écoulements

2.1.2.1. Recharges naturelles, aires d'alimentation et exutoires

Aire d'alimentation, exutoires, directions et/ou sens d'écoulement, modalité de recharge naturelle :

Données non synthétisées.

type de recharge Recharge pluviale Recharge pertes des cours d'eau Recharge Drainance

Recharge annuelle moyenne (mm) sur la période 1971-2000 (partie libre)

261

2.1.2.2. Etat(s) hydraulique(s) et types d'écoulement(s)

Données non synthétisées.

Type d'écoulement prépondérant :

2.1.2.2. La piézométrie

Données non synthétisées.

2.1.2.4. Paramètres hydrodynamiques et estimation des vitesses de propagation des polluants

Données non synthétisées.

2.1.3. Description de la zone non-saturée du sous-sol

Données non synthétisées.

2. 2. DESCRIPTION DU SOL

Données non synthétisées

2.3. CONNECTION AVEC LES EAUX DE SURFACE ET LES ECOSYSTEMES TERRESTRES ASSOCIE

Eaux de surface dynamiquement liées (cf. annexe 3 le cas échéant)

Ecosystèmes terrestres dynamiquement liés (cf. annexe 4 le cas échéant)

2.4. ETAT DES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES

3. PRESSIONS

3.1. OCCUPATION GENERALE DU SOL (cf. carte en annexe 5)

L'occupation générale du sol est exprimée en % de la superficie de la zone affleurante de la masse d'eau (superficie tronquée à la partie administrative du bassin Rhin-Meuse car les données ne sont pas disponibles en dehors). Les principaux types d'occupation du sol ont été calculés d'après les informations de la base de données européennes Corine Land Cover.

Surfaces (d'après Corine Land Cover 2006) en % de la surface totale

Occupation urbaine « Territoires artificialisés »	Occupation agricole	Occupation forestière « Forêts et milieux semi- naturels »	Occupation autre « zones humides » et « surfaces en eau »
1%	38%	61%	0%

3.2. POLLUTIONS DIFFUSES

3.2.1. Agriculture

3.2.1.1 AZOTE

Détail de l'occupation du sol par type de culture (RA2010) (ha)

(Recensement agricole, basé sur les communes, données non disponibles pour certaines masses d'eau à la géométrie particulière de type alluvionnaire pour lesquelles aucune commune n'est rattachée entièrement)

Superficie agricole	15000
Superficie en terres labourables	11994
Superficie en cultures permanentes	0
Superficie toujours en herbe	2349

Evolution tendancielle Les données d'évolution tendancielle ont été traitées au niveau du district Meuse auquel appartient cette masse d'eau. Depuis 1979, les terres labourables ne cessent de prendre du terrain sur les Surfaces toujours en herbe (STH). Ainsi, la te 1979, qui affichait une prédominance de la surface toujours en herbe, n'est plus valable en 2010 puisque pour la première fois les terres labourables sont majoritaires avec 53 % de la SAU du district. D'un point de vue géographique, ce recul des surfaces toujours en herbe est essentiellement marqué dans le centre du district, les vallées des Vosges et des Ardennes se prêtant plus à des prairies agricoles.

Evaluation des surplus de nitrate agricole : SURPLUS (kg N/ha)	26
Elevage : Nb UGBN	2 000

Impact sur les eaux souterraines (cf. § 5.2 sur le risque)

3.2.1.2 PESTICIDES

Pour les eaux souterraines, les pollutions causées par les substances actives de pesticides sont surtout liées à des molécules actuellement interdites comme l'atrazine, très persistante, ou ses métabolites.

Dans le cas de molécules plus récentes, les problèmes de qualité sont locaux et non généralisés sur le bassin.

Impact sur les eaux souterraines (cf. § 5.2 sur le risque)

3.2.2. Population non raccordée

Pas d'impact

3.2.3. Zones urbanisées

Pas d'impact

3.2.4. Autre pollution diffuse

Pas d'impact

3.3. POLLUTIONS PONCTUELLES

3.3.1. Sites contaminés

Liste des sites BASOL (cf. annexe 6)

3.3.2. Installations de stockage de déchets

Liste des installations de stockage de déchets dangereux et non dangereux (cf. annexe 7)

3.3.3. Industrie pétrolière

Sans objet

3.3.4. Eaux de mines

Sans objet

3.3.5. Rejet au sol

Infiltration en sortie de STEP

3.3.6. Autre pollution ponctuelle

Aucune autre pression n'est à l'origine d'un risque de non atteinte des objectifs environnementaux.

3.4. PRELEVEMENTS

	AEP	Irrigation	Industrie	Refroidissement conduisant à une restitution > 99%	Refroidissement de centrales nucléaires ou thermiques	TOTAL	Evolution 2008-2011
Volumes (m3/an)	726 554,00					726 554,00	-3%
dont issus de captages>2000m3 /jour	0,00			0,00			
Nombre de Captages	12						
dont >2000m3/jour	0				0		
Qualification de la pression de prélèvement				Faible			
Pression significative				Non			

3.5. RECHARGE ARTIFICIELLE

Pratique de la recharge artificielle :

Non

3.6. INTRUSION SALINE

3.7. AUTRES PRESSIONS

3.8. ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES PRESSIONS

4. ETAT DE LA RESSOURCE

4.1. RESEAUX DE SURVEILLANCE QUANTITATIF ET CHIMIQUE (cf. carte en annexe 1)

La liste des points de surveillance et les fiches descriptives de l'ensemble des réseaux de surveillance de la masse d'eau sont disponibles sur le site ADES (<http://www.ades.eaufrance.fr/>).

On y retrouvera notamment les éléments de l'arrêté du préfet coordonateur de bassin en date du 24 février 2011 qui décline les obligations réglementaires de surveillance.

Réseau connaissance qualité

On distingue :

- Un contrôle de surveillance (RCS), (196 stations sur les districts Rhin et Meuse), qui a un objectif de connaissance patrimoniale. Il correspond à une analyse « complète » tous les 6 ans sur toutes les masses d'eau, complétée par au moins une analyse par an d'une liste minimale de paramètres.
- Un contrôle opérationnel (RCO), (98 stations sur les districts Rhin et Meuse dont 30 communes avec le RCS) qui a pour principal objectif de suivre la tendance d'évolution des paramètres responsables du Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux (RNAOE) pour chaque masse d'eau. Il peut également être utilisé pour évaluer l'efficacité des programmes de mesures mis en place pour restaurer le bon état d'une masse d'eau ou pour inverser une tendance à la hausse des concentrations de polluants.

Nombre de points nécessaires pour respecter les densités minimales pour le contrôle de surveillance défini dans l'arrêté du 25/01/2010

CP

Nombre de points de points effectif

2

Réseau connaissance quantité

Le réseau de surveillance de l'état quantitatif a pour objectif de mesurer le niveau des nappes ou le débit des sources, afin de fournir une estimation fiable de l'état quantitatif globale de toutes les masses d'eau ou groupes de masses d'eau souterraine du bassin. Sur les districts Rhin et Meuse, il est constitué de 83 points de surveillance du niveau des nappes, dont 2 sources et une station hydrométrique qui représente plusieurs masses d'eau de type imperméable localement aquifère.

Nombre de points nécessaires pour respecter les densités minimales pour le contrôle de surveillance défini dans l'arrêté du 25/01/2010

CP

Nombre de points de points effectif

1

4.2. ETAT QUANTITATIF

Test	Test pertinent	Résultat du test	Niveau de confiance associé
Balance prélèvements/ressources	Oui	Bon	Fort
Eau de surface	Non		
Ecosystème terrestre dépendant	Non		
Invasion salée ou outre	Non		
Etat quantitatif			bon
Niveau de confiance de l'évaluation			fort

4.3. ETAT CHIMIQUE

4.3.1. Fond hydrochimique naturel

Données non synthétisées

4.3.2. Caractéristiques hydrochimiques. Situation actuelle et évolution tendancielle

L'annexe 8 contient plusieurs cartes qui représentent l'état et ou la pression pour les paramètres nitrates et pesticides selon les éléments de méthode détaillés dans le document "Méthodes et procédures Aspects communs aux districts du Rhin et de la Meuse".

Nitrates

Sans objet

Phytoprotecteurs

Sans objet

Chlorures et sulfates

Sans objet

Autres polluants

Sans objet

4.3.3. Evaluation de l'état chimique

Etat chimique

bon

Niveau de confiance de l'évaluation

bon

Cf. § 2.1.4 du document "Méthodes et procédures, Aspects communs aux districts du Rhin et de la Meuse".

Polluants cause de la dégradation

4.3.4. Tendances

Cette masse d'eau ne présente pas de tendance à la hausse significative et durable conformément à la méthodologie décrite dans le §2.2 du document "Méthodes et procédures".

4.4. NIVEAU DES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DES EAUX SOUTERRAINES

5. RISQUE DE NON ATTEINTE DU BON ETAT

5.1 EVALUATION DU RISQUE QUANTITATIF

Risque quantitatif

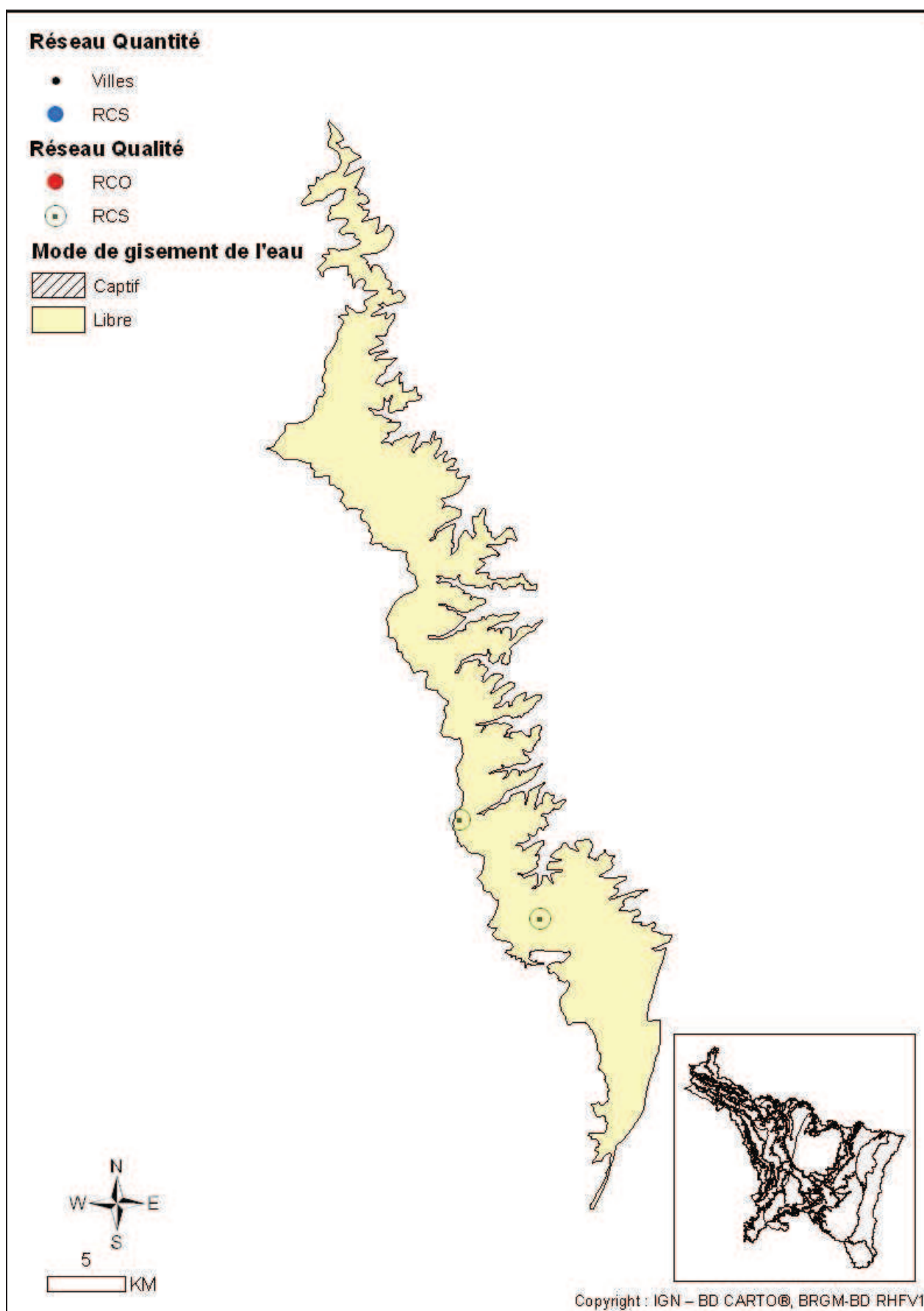
Non

5.2 EVALUATION DU RISQUE QUALITATIF

Paramètre	Risque	Commentaire
Nitrates	Oui	Plus de 20% de la superficie de la masse d'eau est à risque fort ou très fort (cf. § 3.2.2.1 du document "Méthodes et procédures...").
Phytoprotecteurs	Oui	La surface représentée par les points à risque représente plus de 15 % de la superficie de la masse d'eau (cf. § 3.2.2.1 du document "Méthodes et procédures...").
Solvants chlorés	Non	
Chlorures	Non	
Sulfates	Non	
Ammonium	Non	
Autres polluants	Non	

6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Annexe 1
Carte de situation et Réseaux de surveillance
FRB1G025



Annexe 2 Lien avec les zones protégées

Zones Natura 2000 au sein de la masse d'eau

* HABITATS

CODE	Nom	Lien fonctionnel (0 : non, 1 : oui)
FR4100153	PELOUSES ET VALLONS FORESTIERS DE CHAUVONCOURT	1
FR4100181	FORETS DE LA VALLEE DE LA MEHOLLE	1

* OISEAUX

Aucune Donnée

Zones de prélèvements AEP>10m3/j ou desservant plus de 50 personnes

CODE BSS	Nom du captage	Commune - INSEE	Débit moyen/jour - m3/j
01618X0021/HY	BELLE FONTAINE	55420	27
01618X0023/HY	LICHOT	55420	15
01618X0041/F	FOSSE AUX DAMES N°1	55411	1000
01618X0042/F	FOSSE AUX DAMES N°2	55411	1000
01921X0001/HY	SAINT GERMAIN	55269	48
01921X0005/HY	BOIS HEBIN	55197	40
01921X0008/HY	LA TAILLETTE	55159	35
01921X0015/HY	FONTAINE	55448	21
01925X0007/HY	FONTAINE DE SAUVILLE	55264	34
01925X0011/HY	LA TUILERIE N°2	55264	80
01925X0012/HY	LA CORVEE	55127	80
01925X0016/HY	SOUS LA FONTAINE	55127	12
01925X0018/SCE	SOURCE DE MENIL AUX BOIS	55333	11
01925X0038/SCE	LA TUILERIE N°1	55264	80
02282X0002/HY	LA PETITE VILLE	55278	28
02282X0004/HY	BEZIMONT	55122	23
02282X0029/HY	COTE GERARD	55278	28
02286X0043/F	LE PECUL	55084	18

Zones vulnérables "nitrates" (art 2011-75)

Existence d'une telle zone au sein de la masse d'eau

oui

CODE DE LA ZONE

FRB101

Annexe 3

Eaux de surface dynamiquement liées

Liste des masses d'eau cours d'eau dynamiquement liées avec la masse d'eau souterraine :

- perte : les échanges se font majoritairement de la masse d'eau de surface vers la masse d'eau souterraine ;
- apport : les échanges se font majoritairement de la masse d'eau souterraine vers la masse d'eau de surface ;
- stagnation : les échanges sont réguliers.

FRB1R507	MEHOLLE	stagnation
FRB1R509	RUISSEAU DE CHONVILLE	perte
FRB1R511	RUISSEAU DE MONT	stagnation
FRB1R519	RUISSEAU DE THILLOMBOIS	stagnation
FRB1R521	RUISSEAU DE RECOURT	perte
FRB1R522	RUISSEAU DE BILLONNEAU	stagnation
FRB1R524	RUISSEAU DU FRANC-BAN	stagnation
FRB1R526	SCANCE	stagnation

Annexe 4

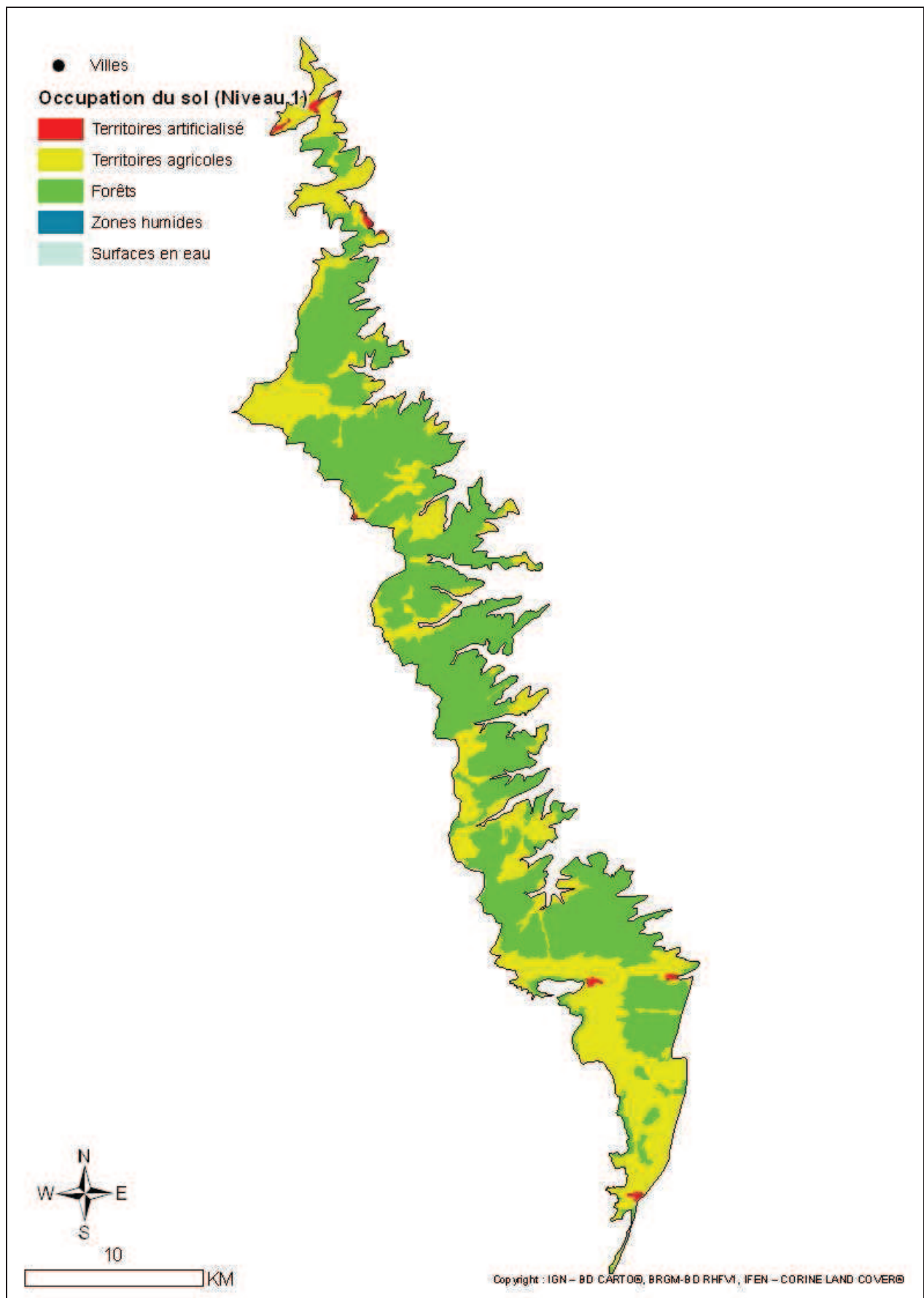
Ecosystèmes terrestres dynamiquement liés

55_AQUA_0113	VALLONS EN FORET DE COMMERCY	Régional	Inventaire départemental - 1994	faible
--------------	---------------------------------	----------	------------------------------------	--------

55_AQUA_0034	RUISSEAU DES PRES	Régional	Inventaire départemental - 1994	moyen à fort
55_AQUA_0036	LE RUISSEAU DE RECOURT	Régional	Inventaire départemental - 1994	

Annexe 5

OCCUPATION DU SOL SUR LA ZONE AFFLEURANTE DE LA MASSE D'EAU FRB1G025



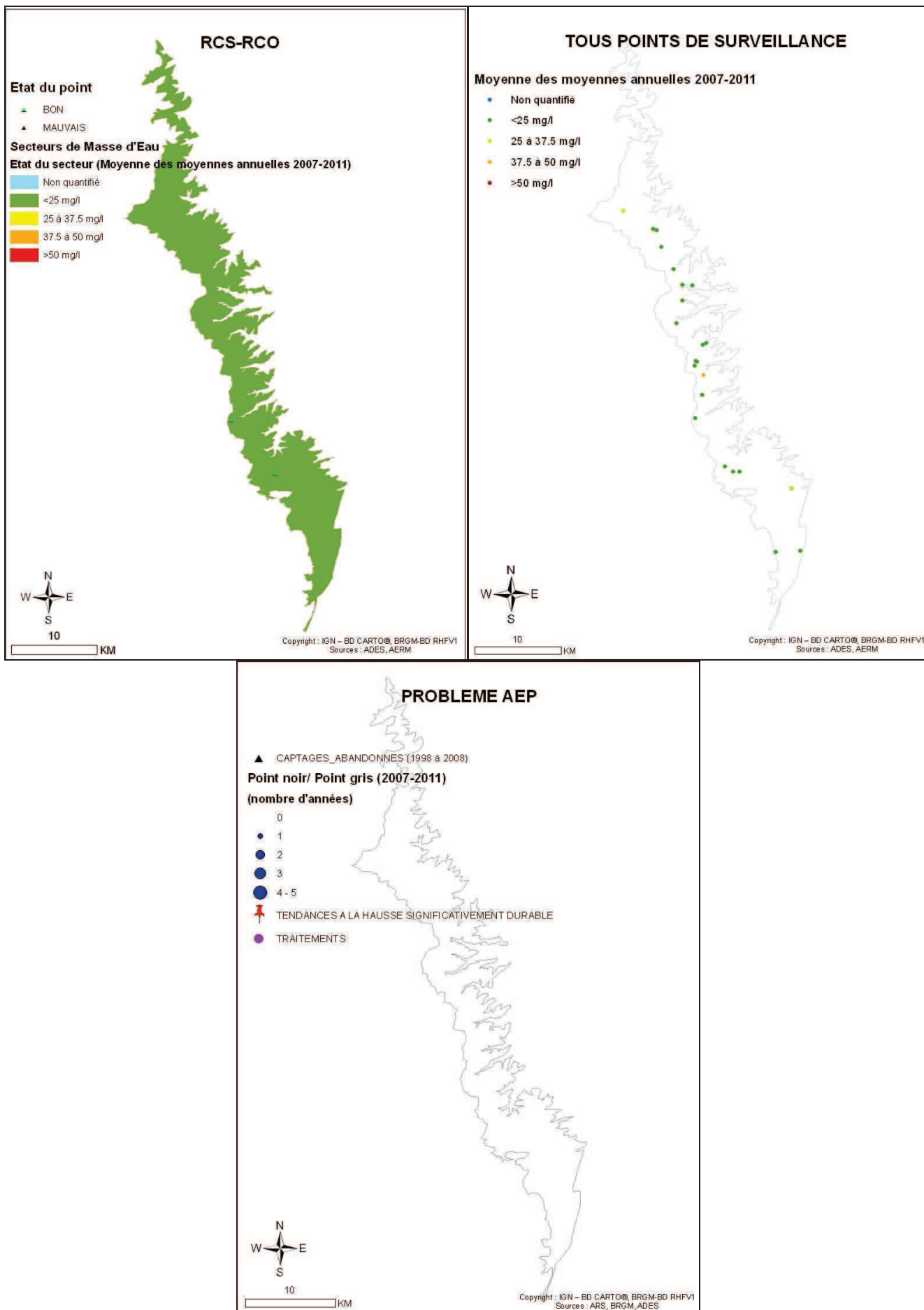
Annexe 6
Liste des sites BASOL

site	commune	activité	polluants présents dans le sol ou la nappe	impact sur les eaux souterraines	surveillance des eaux souterraines
ANCIEN DEPOT DE BOUES TREFILEUROPE	COMMERCY		boues d'hydroxydes métalliques de traitement de surface-Zinc	non	OUI

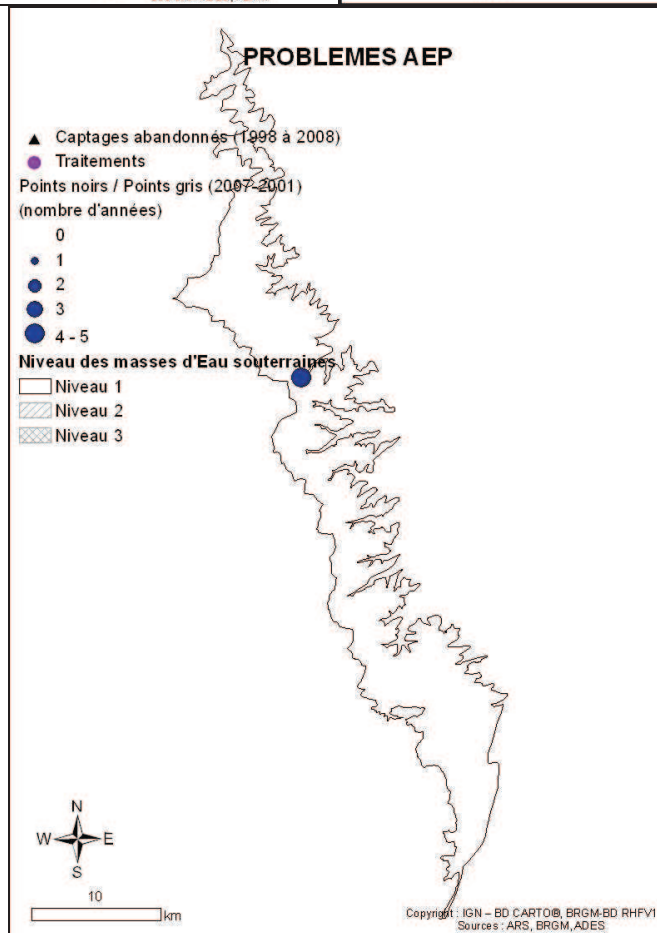
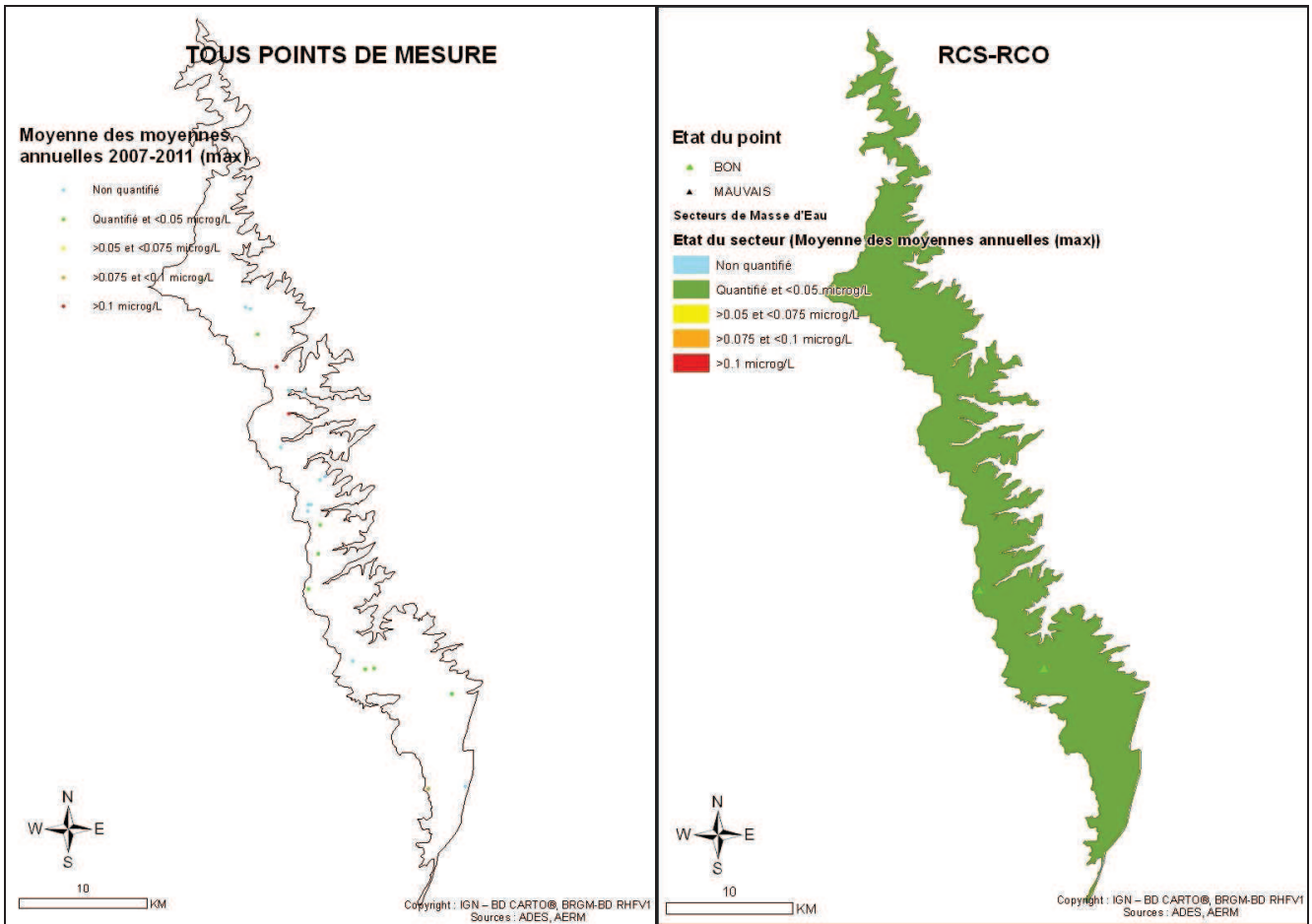
Annexe 7
Liste des Installations de stockage de déchets dangereux et non dangereux (Décharges de classe II)

Aucune Donnée

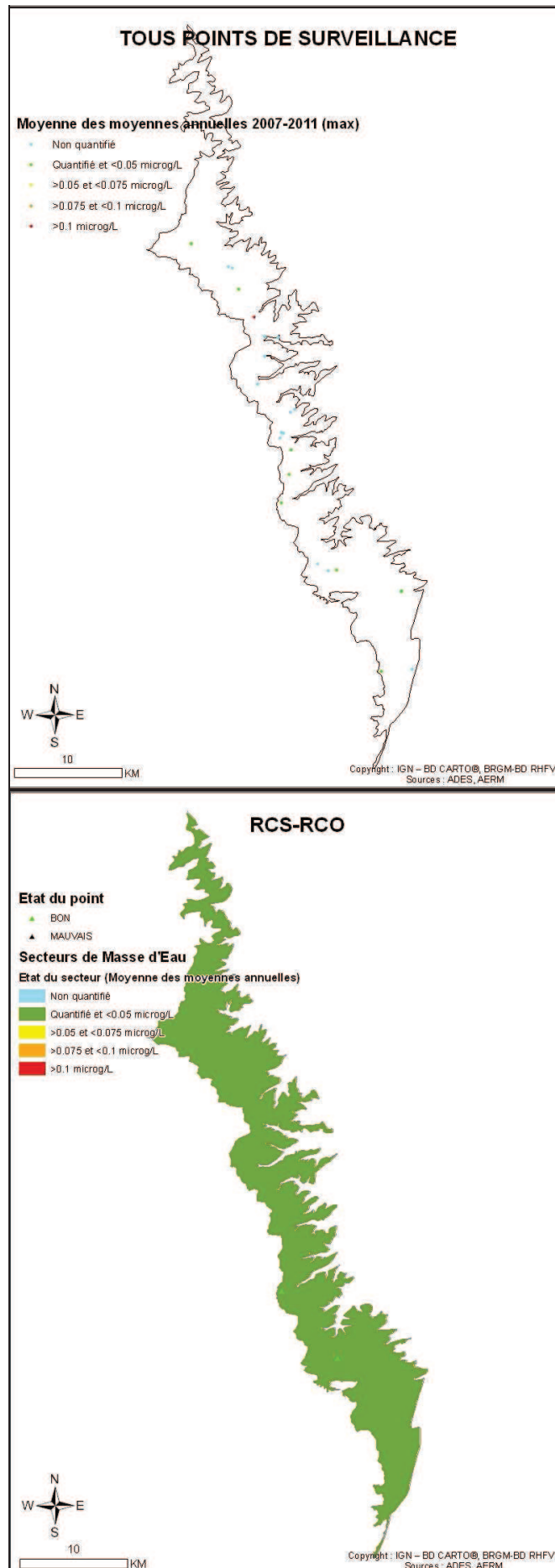
Annexe 8 NITRATES FRB1G025



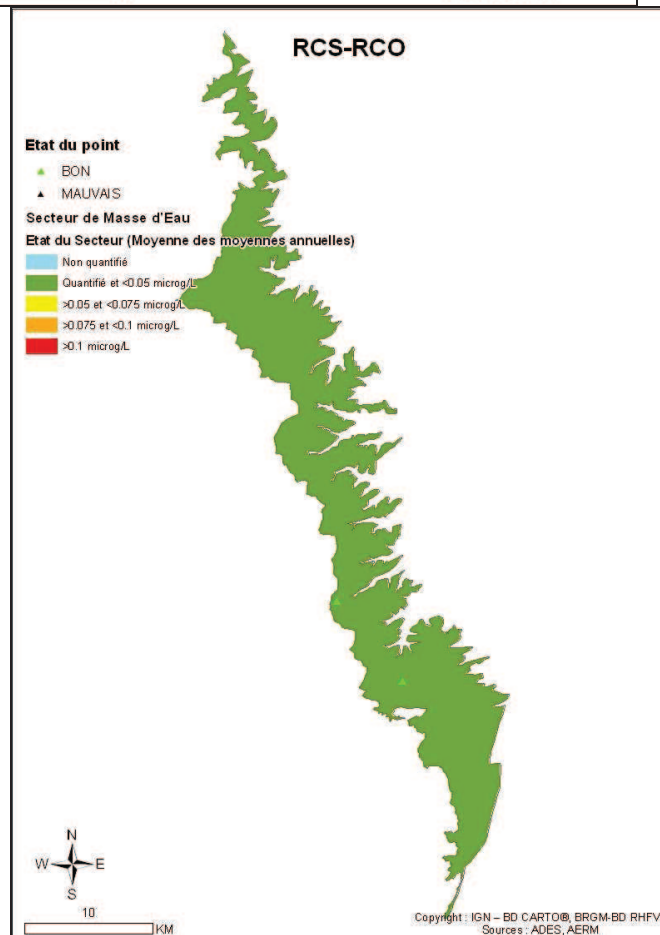
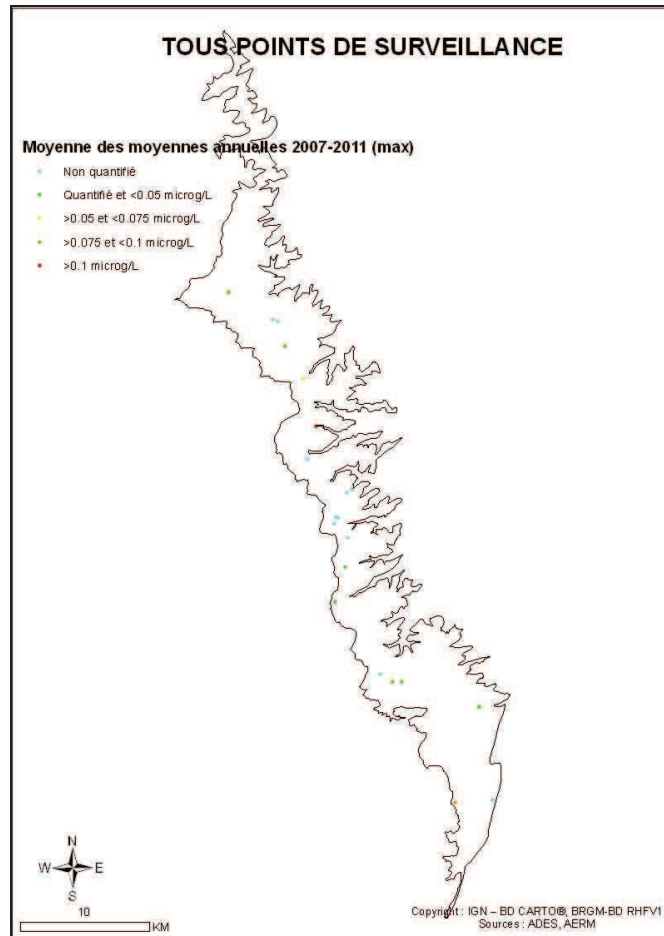
PESTICIDES FRB1G025



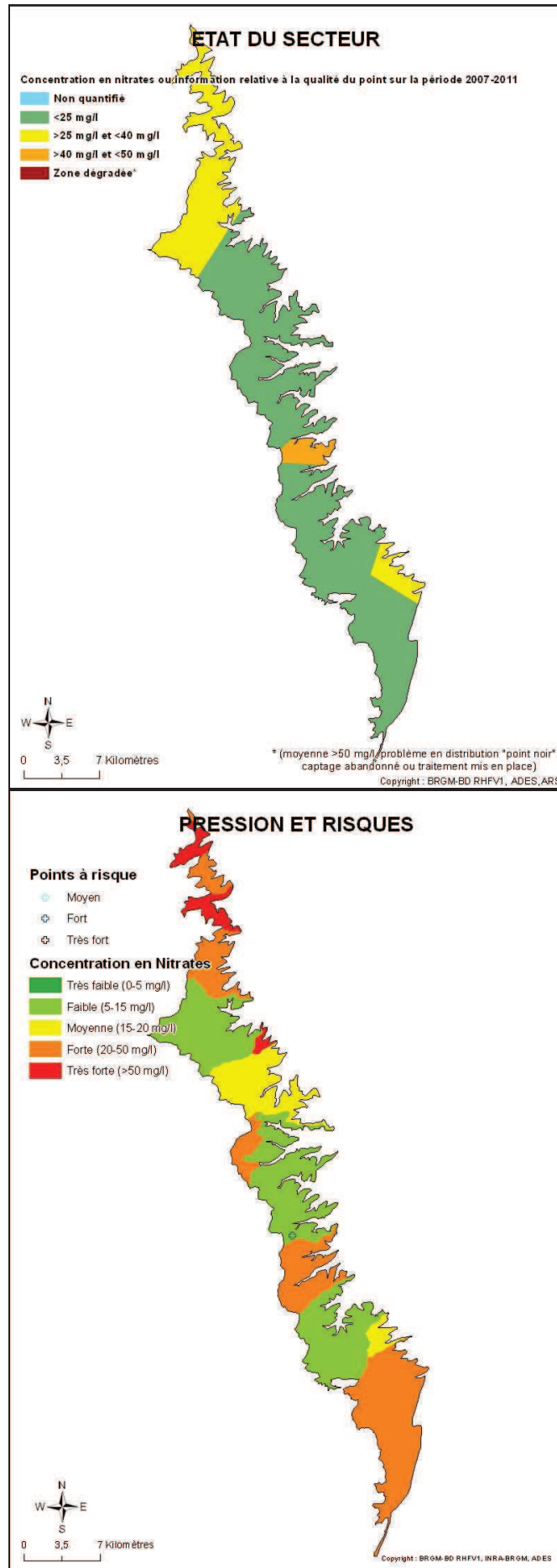
ATRAZINE ET METABOLITES FRB1G025



HORS ATRAZINE ET METABOLITES FRB1G025



NITRATES FRB1G025



PHYTOSANITAIRES FRB1G025

